

Objet social : La société a pour objet social l'achat, la conception, la production, la vente de matériels informatiques et microélectroniques, de composants électroniques, de matériel de télécommunication et de logiciels informatiques.

Siège social : Immeuble Gardan, n° 105, avenue du Commandant-Destremau, 98713, Papeete Tahiti.

Gérants : M. Michael HALIMI, demeurant Résidence Lagon Bleu, 98713 Papeete et M. Yohann ALLALENE BOUHOURS, demeurant à Tipaerui, pic Vert, bungalow Motoi, 98713 Papeete.

Nouvelles mentions

Dénomination sociale et enseigne : TAHITI NUI KARTING, *enseigne* : RACING KART DE TAHITI.

Objet social : La société a pour objet social : L'organisation et l'exploitation d'un parc de loisirs et plus précisément l'exploitation d'un circuit consacré au sport automobile dont notamment le karting. L'achat, la vente, l'importation, l'exportation et la location de véhicules de toute sorte, dont notamment les kartings, pièces détachées et matériels automobiles en tous genres, l'entretien et la réparation des ces véhicules et matériels. Plus généralement tout ce qui se rapporte à l'organisation et au fonctionnement d'un parc de loisirs, les aménagements nécessaires à des activités sportives et de loisirs, l'organisation de spectacles, de courses et compétitions. Tout ce qui se rapporte à l'hébergement et à la restauration du public ou des participants et compétiteurs, l'achat et la vente de tous produits alimentaires, de boissons alcoolisées ou non.

Siège social : Vallée de la Papenoo, Papenoo, 98707 Hitia'a O Te Ra.

Gérant : M. Michael HALIMI, demeurant Résidence Lagon Bleu, 98713 Papeete.

Les formalités sont effectuées au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,
Me Patrick ABGRALL.

SARL BLACKSTONE PRODUCTIONS
Au capital de 60 000 F CFP
Siège social : Résidence Les Bougainvillées n° 1,
98711 Paea

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous seing privé du 12 janvier 2015 pour une durée de 99 ans, à compter du 1er février 2015, l'activité exercée sera toutes créations, productions, communications et éditions concernant l'audiovisuel et le multimédia.

MM. Moana LOUIS, Charles PEREZ et Florian CHARREARD ont été nommés gérants de la société au cours d'une assemblée générale et ce, pour une durée indéterminée.

La société est en cours d'immatriculation.

Pour avis,
La gérance.

Office notarial Philippe CLEMENCET,
Alexandrine CLEMENCET et Jean-Philippe PINNA
Notaires associés

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Philippe CLEMENCET, notaire associé à Papeete, le 9 janvier 2015, enregistré à Papeete, le 13 janvier 2015, folio 198, bordereau 6204/6,

A été cédé par M. Jules CHUNG SAO, né à Papeete (98713) le 8 janvier 1960, au profit de la société dénommée MAGASIN VAIMA, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 100 000 F CFP, dont le siège est à Mataiea (98726), PK 48,200, côté montagne, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Papeete,

Un fonds de commerce d'alimentation générale exploité à Mataiea, PK 48,200, côté montagne, lui appartenant, connu sous le nom commercial MAGASIN VAIMA, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Papeete sous le n° 30 974 A et identifié à l'ISPF sous le n° TAHITI 245746.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature et il en a la jouissance rétroactivement depuis le 1er janvier 2015.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 6 000 000 F CFP, s'appliquant aux éléments incorporels pour 5 350 000 F CFP, au matériel pour 650 000 F CFP.

La société deviendra propriétaire du fonds apporté à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, mais les opérations effectuées à partir de ce jour concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.

Les créanciers disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au siège de l'EURL VAIMA, BP 7184 Taravao, par exploit d'huissier.

Le présent avis est publié sous la condition de l'intervention de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Papeete. A compter de celle-ci, les effets de la publicité prescrite par la loi du 17 mars 1909 rétroagiront à la date de son accomplissement, le tout conformément aux dispositions de l'article 1843-1 du code civil.

Pour première insertion,
Le notaire.

SARL MENUISERIE DE TAHITI
Au capital de 21 200 000 F CFP
Siège social : lot n° 4, domaine Elzea,
vallée de Tipaerui, Faa'a
RCS : Papeete n° 9606 B

L'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2014 a accepté la démission de M. Grégory BAUDOUX de son mandat de gérant.

Ancienne mention

Les cogérants sont MM. Grégory BAUDOUX, Bernard RICHARD et Arnaud FUSELLIER.

Nouvelle mention

Les cogérants sont MM. Bernard RICHARD et Arnaud FUSELLIER.

Le représentant légal.